



## Certitude et réconfort

# Justifiés devant Dieu par la foi en Jésus-Christ

### ***Et maintenant, à quoi cela te sert-il de croire toutes ces choses?***

*À être justifié en Christ devant Dieu<sup>1</sup> et à être héritier de la vie éternelle<sup>2</sup>.*

1. Ha 2.4; Rm 1.17; Rm 5.1-2.
2. Jn 3.36; Rm 8.16-17; Tt 3.7.

### ***Comment es-tu justifié devant Dieu?***

*Seulement par une vraie foi en Jésus-Christ<sup>1</sup>. Aussi, quoique ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé aucun<sup>2</sup>, et d'être encore continuellement enclin à tout mal<sup>3</sup>, Dieu cependant, sans aucun mérite de ma part<sup>4</sup>, mais par pure grâce<sup>5</sup>, me donne-t-il et m'impute-t-il l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté du Christ<sup>6</sup>, comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun péché, et comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi<sup>7</sup>; à la seule condition que je reçoive ce bienfait avec un cœur croyant<sup>8</sup>.*

1. Rm 3.21-28; Rm 10.10; Ga 2.16; Ép 2.8-9; Ph 3.8-11.
2. Rm 3.9-10.
3. Rm 7.23.
4. Dt 6.9; Éz 36.22; Tt 3.4-5.
5. Rm 3.24; Ép 2.8.
6. Rm 4.3-5; 2 Co 5.17-19; 1 Jn 2.1-2.
7. Rm 4.24-25; 2 Co 5.21.
8. Jn 3.18; Ac 16.30-31; Rm 3.22.

**Catéchisme de Heidelberg, Q&R 59 et 60**

1. Justifiés!
2. Devant le tribunal de Dieu
3. Il nous déclare justes
4. Grâce à la parfaite obéissance du Christ
5. Justifiés une fois pour toutes, sanctifiés progressivement

Pas moins de trente-sept questions du Catéchisme de Heidelberg sont consacrées à l'explication du Symbole des apôtres. Ces questions nous ont permis d'explorer le contenu de la vraie foi, en particulier les richesses de l'œuvre du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Nous arrivons maintenant à la conclusion : « *À quoi cela sert-il de croire toutes ces choses?* » (Q&R 59). En d'autres mots, nous regardons maintenant à l'ensemble du contenu de la vraie foi et nous nous demandons à quoi tout cela peut bien nous servir. La réponse donnée résume tout l'Évangile : « *À être justifié en Christ devant Dieu et à être héritier de la vie éternelle* » (Q&R 59). Quand nous avons la vraie foi, nous sommes justifiés et nous avons la vie éternelle. Quel privilège!

## **1. Justifiés!**

Que signifie le mot « justifié »? Il signifie que nous sommes déclarés justes devant Dieu par notre foi en Jésus-Christ. La justification par la foi seule est une doctrine fondamentale. Rappelons-nous que la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle est née de la redécouverte de la justification par la foi. Cette doctrine a été au cœur de grands débats à diverses étapes de l'histoire de l'Église. Jésus l'a enseignée aux pharisiens. Paul l'a maintenue en s'opposant aux judaïsants. Augustin s'est porté à sa défense contre les erreurs de Pélagie. La Réforme l'a redécouverte et l'a enseignée pour réfuter les erreurs de Rome. Les réformés l'ont réaffirmée contre les anabaptistes, puis contre les arminiens. Aujourd'hui, il nous faut encore nous porter à la défense de cette doctrine essentielle, par exemple contre l'humanisme qui prétend que l'homme est bon.

La justification par la foi, sans les œuvres bonnes, est au cœur du message chrétien, sans laquelle il n'existe pas de bonne nouvelle à proclamer au monde.

*« Sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Christ-Jésus, nous aussi nous avons cru en Christ-Jésus, afin d'être justifiés par la foi en Christ, et non par les œuvres de la loi, parce que nul ne sera justifié par les œuvres de la loi » (Ga 2.16).*

## **2. Devant le tribunal de Dieu**

Le mot « justification » appartient au domaine légal, juridique. Il nous fait penser à un procès qui se déroule dans une cour de justice. Au procès, il y a, bien entendu, un juge, un accusé, une accusation, des avocats, une sentence prononcée, un châtement exécuté. Dans la cour de justice qui nous concerne, Dieu siège comme Juge et nous sommes les accusés du crime, car nous avons transgressé la bonne et sainte loi de Dieu de multiples manières et à de nombreuses occasions.

Qui sont les témoins? Trois témoins se présentent à la barre pour témoigner contre nous. Il y a tout d'abord Satan, « *l'accusateur de nos frères* » (Ap 12.10) qui veut notre perte et qui nous accuse de ne pas être à la hauteur des exigences parfaites de Dieu.

Il y a ensuite notre conscience. Elle nous accuse de nos nombreux péchés et de notre penchant vers le mal. Ce témoin ne rend toutefois pas toujours un témoignage exact et précis. Nous essayons parfois de l'endormir avec du chloroforme ou de l'étouffer par des excuses ou des raisonnements faussés.

Mais peine perdue, notre conscience nous accuse encore et toujours, même si elle est parfois inexacte. Le pire, c'est que ce témoin a la fâcheuse manie de nous suivre partout. Notre conscience nous accuse constamment, elle ne nous laisse jamais en paix.

Le troisième témoin à venir témoigner contre nous est la Parole de Dieu. Contrairement à notre conscience, ce témoin n'est toutefois pas toujours à nos côtés. Certains ignorent même son existence, tandis que d'autres lui ferment la bouche ou refusent de l'entendre. Par contre, dès que nous nous mettons à son écoute, son témoignage est bien plus puissant et bien plus tranchant que notre conscience. La Parole de Dieu témoigne avec une pleine autorité et avec une précision absolue.

*« Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus acérée qu'aucune épée à double tranchant; elle pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles; elle est juge des sentiments et des pensées du cœur. Il n'y a aucune créature qui soit invisible devant lui; tout est mis à nu et terrassé aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte » (Hé 4.12-13).*

De quel crime sommes-nous accusés? Nous sommes accusés de rébellion, de révolte. Nous avons transgressé la bonne loi de Dieu. *« Le péché, c'est la violation de la loi »* (1 Jn 3.4). Oui, nous sommes tous par nature des enfants d'Adam. En Adam, nous sommes coupables devant Dieu. Nous sommes des pécheurs qui ont désobéi à Dieu. *« Il n'y a pas de juste, pas même un seul »* (Rm 3.10). *« Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu »* (Rm 3.23). Notre confession de foi n'est pas plus élogieuse à notre égard que la Parole de Dieu. Nous ne sommes pas tendres envers nous-mêmes. *« Ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu et de n'en avoir jamais gardé aucun »* (Q&R 60).

Cela peut nous paraître exagéré. N'allons-nous pas trop loin en disant cela? N'avons-nous pas gardé au moins certains de ses commandements? Nous ne sommes pas si mauvais, après tout, pensons-nous. Pour avoir l'heure juste, il nous faut revenir à la Parole de Dieu et nous mettre à son écoute, car elle nous révèle notre véritable condition. La loi de Dieu nous permet de nous regarder dans le miroir, et ce que nous y voyons n'a rien d'attirant. Nous avons péché gravement contre tous les commandements de Dieu, du premier au dernier. Nous avons été idolâtres. Nous avons voulu adorer Dieu à notre façon, en nous faisant de fausses images de Dieu, fruits de notre imagination. Nous avons blasphémé et utilisé le nom de Dieu inutilement. Nous n'avons pas gardé le jour du repos. Nous avons manqué de respect envers nos parents et envers d'autres autorités légitimes. Nous avons commis des meurtres, au moins dans nos cœurs et par nos paroles ou nos attitudes destructrices, en nous mettant en colère contre notre prochain. Nous avons commis l'adultère, au moins en pensée. Nous avons volé. Nous avons menti et sali la réputation des autres. Nous avons convoité dans nos cœurs. Oui, nous avons *« gravement péché contre tous les commandements de Dieu »* (Q&R 60).

Cette sombre réalité ne paraît pas toujours aux yeux des autres, car nous sommes habiles à cacher ou à camoufler le mal qui est en nous. Mais si nous sommes vraiment honnêtes, nous devons admettre que nous sommes profondément corrompus! Même en tant que chrétiens, nous sommes *« encore continuellement enclins à tout mal »* (Q&R 60). Cela ne veut pas dire que nous faisons toujours le mal. En tant que chrétiens, nous remportons des victoires par la puissance. Nous faisons des progrès dans le combat de la foi, par la grâce de Dieu et avec le secours du Saint-Esprit. Cependant, notre inclination

vers le péché est toujours là. La perfection est impossible dans cette vie, même chez le chrétien le plus sanctifié. Quelle est la seule punition méritée? La condamnation éternelle! Où est mon avocat? J'ai besoin d'un bon avocat! Sans avocat, je suis perdu.

### 3. Il nous déclare justes

À mon grand étonnement, le Juge me déclare : « Tu es juste! » « Tu es toujours pécheur, oui, mais tu es juste devant moi! » Voilà toute la richesse de la justification. Je suis déclaré innocent, ma culpabilité est ôtée. Un « juste » est une personne qui se trouve dans une relation juste et correcte avec Dieu. Mais comment est-ce possible? Moi, juste devant Dieu? La justice que j'ai devant Dieu ne peut pas venir de moi. C'est une justice qui m'a été imputée par la foi, la justice du Christ mise à mon compte, le magnifique manteau de sa justice dont il m'a revêtu.

« Je considère tout comme une perte [...] afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec une justice qui serait la mienne et qui viendrait de la loi, mais avec la justice qui est obtenue par la foi en Christ, une justice provenant de Dieu... » (Ph 3.8-9).

Quel cadeau magnifique de la grâce; un don purement gratuit! « Sans aucun mérite de ma part, mais par pure grâce, Dieu me donne et m'impute l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté de Christ » (Q&R 60). Un seul est juste, pur, sans aucun péché, entièrement consacré à Dieu. C'est sa justice qui m'est donnée gratuitement! « Par l'obéissance d'un seul, beaucoup seront rendus justes » (Rm 5.19).

### 4. Grâce à la parfaite obéissance du Christ

La justification comporte deux aspects distincts, mais complémentaires. Tout d'abord l'aspect négatif de la justification : Dieu me considère « comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun péché » (Q&R 60). Mes péchés ont tous été effacés, pardonnés. « En lui, nous avons la rédemption par son sang, le pardon des péchés selon la richesse de sa grâce » (Ép 1.7). Puis l'aspect positif de la justification : Dieu me considère « comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi » (Q&R 60). La justice parfaite de Jésus m'a été donnée. « Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (2 Co 5.21).

Le Seigneur Jésus a parfaitement payé la dette de nos péchés. Il a porté la colère de Dieu à notre place, de sorte que Dieu nous voit désormais comme si nous n'avions jamais commis de péché. C'est ce qu'on appelle parfois « l'obéissance passive du Christ ». Non pas qu'il était passif, car Jésus a obéi activement, volontairement, en allant jusqu'à la croix pour mourir pour nos péchés. « Personne ne m'ôte la vie, mais je la donne de moi-même » (Jn 10.18). Cependant, son obéissance passive correspond à la punition exigée par la loi. J'ai transgressé la loi, je mérite la mort, mais c'est Jésus qui a payé pour mes péchés, tout au long de sa vie, par ses souffrances et particulièrement par sa mort. Il a satisfait la justice de Dieu qui demande que le châtiment soit exécuté à cause de mon péché.

Quant à son « obéissance active », elle correspond aux exigences positives de la loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. [...] Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 22.37-39). Jésus n'a pas seulement donné sa vie en rançon. Il a obéi à son Père en gardant

parfaitement chacun des dix commandements. Il a aimé et adoré le vrai Dieu de tout cœur. Il ne s'est jamais fait de fausse image de Dieu. Il a toujours bien utilisé le nom de Dieu. Il a parfaitement gardé le jour du repos. Il a honoré ses parents sans reproche. Il a démontré un entier respect de la vie de son prochain. Il n'a jamais commis d'adultère et il a toujours protégé le mariage et la sexualité comme son Père le voulait. Il n'a jamais rien volé à qui que ce soit. Il a toujours parlé dans la vérité. Il n'a jamais convoité, son cœur est toujours resté pur. Toute cette vie d'obéissance active du Christ m'est imputée, « *comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi* » (Q&R 60). Quel cadeau merveilleux! Je ne fais pas que recommencer ma vie à zéro, je n'ai pas seulement un « casier judiciaire » vide; non, aux yeux de Dieu, j'ai un dossier judiciaire riche d'une vie parfaite!

## **5. Justifiés une fois pour toutes, sanctifiés progressivement**

Il existe une différence entre la justice et la sainteté. Selon les catholiques romains, les deux seraient en quelque sorte confondus, de telle sorte que la justice viendrait après la sainteté. La justice signifierait que nous sommes sans péché et parvenus à la perfection, un état qui serait impossible à atteindre au cours de cette vie. À mesure que nous grandissons en sainteté, ce processus de sanctification nous conduirait vers la justification, pour être considérés comme étant justes, pleinement justifiés seulement une fois que nous aurions atteint la perfection. Telle est la doctrine catholique romaine de la justification. La justification et la sanctification complète seraient pratiquement synonymes.

Éclairée par la lumière des Écritures, la Réforme nous a permis de voir les choses en sens inverse. Nous devons d'abord être justifiés, déclarés parfaitement justes, une fois pour toutes, puis nous grandissons progressivement dans la sanctification. La justification et la sanctification ne sont pas séparées, mais les deux sont clairement distinctes. Nous recevons d'abord le pardon des péchés et la parfaite justice du Christ par la foi, puis nous recevons progressivement la vie nouvelle par le Saint-Esprit. Une fois que nous sommes acquittés et que nous avons la paix avec Dieu, nous pouvons marcher librement et d'un cœur joyeux en nouveauté de vie par la puissance de son Esprit. Que toute gloire revienne à Dieu seul pour ce si grand salut que nous recevons en Jésus-Christ!

---

**Paulin Bédard**, pasteur

*Certitude et réconfort*, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))